



SOREDE

Quartier Nord-Ouest

Les Gabarres

REUNION DE QUARTIER

REUNION DU 9 octobre 2023

Présents :

- M. le Maire, Yves PORTEIX
- Le délégué du quartier, André Valade
- M. le Brigadier-Chef Principal : Olivier Castelnaud
- Le représentant des Services Technique : Julien Sales
- Le rédacteur, Jean-Marc Ronflard
- Les habitants, environ 60 personnes

Réunion à la salle des mariages à partir de 18 h.

En introduction,

M. Le Maire rappelle les dernières interventions réalisées dans le quartier :

- Réfection de la rue de la Gabarre
- Réfection partagée de la route de la Gabarre avec la commune de Laroque
- Mise en place d'un stationnement alterné sur cette route
- Création de l'extension de la cantine

M. Le Maire revient sur les projets :

- La médiathèque sous maîtrise d'ouvrage communautaire est reportée en 2024.
- La réfection de la rue de la Gabarre devant les écoles sera réalisée par un tri couches dans un premier temps.

- Le carrefour rue des Pradets / rue du Canigou est lancé, le plan et l'accord des propriétaires est acté mais les élus de l'opposition font un recours ce qui retarde ce projet.
- La modification du carrefour du parking de la Creu sera lancée en suivant.
- Pour la rue du Roussillon, il est prévu la création de la piste cyclable et la mise en place de stationnement en chicanes.
- Le projet de l'ER5 pourra commencer partiellement malgré un recours de certains propriétaires
- Il informe les habitants de l'augmentation des taxes d'habitations pour les résidences secondaires votée à l'unanimité au dernier Conseil Municipal.
-

La parole est aux habitants :

Sur la mise en vente du terrain de la rue de Costabonne : les voisins immédiats seront consultés. Il est prévu une seule maison de plain-pied.

Sur l'état de la rue de la Petite Gabarre : L'aménagement sera réalisé après la construction des VRD de lotissement situé entre la Petite Gabarre et la route de Palau, zone 3AUB réduite à 1AUB à la suite du déclassement de cette zone. Il sera prévu deux accès par la route de Palau et une sortie sur la rue de la petite Gabarre L'assainissement par un réseau d'égout sera alors étudié

Toujours pour la Petite Gabarre, les riverains signalent une vitesse excessive et des crottes de chiens.

Un Sorédien félicite le Maire pour l'aménagement de la route de la Gabarre, mais les riverains signalent des vitesses excessives et des « stop » non respectés.

La police municipale a réalisé des contrôles de vitesses rue du Canigou et rue de la Gabarre, avec un taux d'infraction très faible. La perception de la vitesse est toute relative, elle dépend de l'observateur, de l'environnement et de la différence de bruit entre le véhicule et son ambiance, le cinémomètre indique la vraie vitesse.

L'entretien de la rue de l'Orry sera réalisé dans la semaine.

Il est proposé l'installation de ralentisseurs rue du Canigou. Après discussion cette proposition n'est pas retenue.

Une sorédiennne pose la question de l'avenir des commerces. La discussion est élargie à la fréquentation du marché le vendredi. La municipalité n'a pas de prise sur les commerces qui sont de gestion privée. A Sorède la configuration sur deux niveaux complique les achats et ne crée pas la dynamique d'un centre commercial avec tous les commerces en un seul lieu. L'adjointe aux commerces a repris contact avec la fédération des marchés.

Il est évoqué des aménagements sur les terrains de l'ancien CAT, mais le propriétaire ne donne pas de réponse.

Le rond-point en étoile de la rue du Carlit pose un problème aux riverains et aux camions, Dans quel sens doit-on le prendre.

Les Services Techniques le modifieront après consultation des riverains et du délégué de quartier.



En conclusions, beaucoup de question concernent des incivilités et le non-respect des règles de vie en communauté et donc au village.

L'incivilité n'est pas un vice de l'âme, mais l'effet de plusieurs vices, de vanité, ignorance du devoir, paresse, stupidité, distraction, mépris des autres et jalousie.

Jean de la Bruyère

M. le maire remercie l'assistance et l'invite à partager le verre de l'amitié tout en continuant les discussions.

Rappel 1 : vous pouvez vous inscrire sur le site voisinsvigilants.org. Ce site est géré par Sorède et outre les informations de sécurité, vous recevrez également toutes les informations communales.